



## Commune de COMBS LA VILLE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 avril 2021

### Délibération n° 06

**Date de convocation**

02.04.2021

**Date d'affichage**

06.04.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 35

**Objet : Désaffectation et déclassement du domaine public des parcelles A 5782 et A 5784 (anciennement A 2720 et A 2533) sises 99 rue de Varennes.**

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

Mme MM. SALLES par M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE par M. E. ALAMAMY – M. B. ZAOUÏ par M. C. GHIS – Mme C. VIVIAN par M. J. RANQUE – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER – Mme A. MEJIAS par M. D. ROUSSAUX.

Madame Maryline GEORGET a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-21 et L 2241-1 et R. 1511-4

VU l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis favorable du service de la voirie en date du 21/10/2020,

VU l'avis de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales en date du 18/12/2020 estimant la valeur vénale du terrain à 15 € par m<sup>2</sup>, soit une valeur totale de 150 €,

VU l'avis de la commission Aménagement et développement durables,

CONSIDERANT la demande d'acquisition d'une partie des parcelles A 2720 et A2533, pour une emprise de 10 m<sup>2</sup>, émise par M. et Mme BALUSSOU en date du 07/10/2020,

CONSIDERANT l'engagement des demandeurs en date du 24/01/2021 à acquérir le bien au prix fixé par le Service des Domaines et à supporter tous les frais afférents à cette procédure, en particulier les frais de notaire et de géomètre,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le déclassement et la désaffectation du domaine public communal des parcelles A 5782 et A 5784 (anciennement A 2720 et A 2533) situées au 99 rue Varennes, suivant le document d'arpentage réalisé par le cabinet de géomètres DEPRAITER, annexés à la présente délibération,

**AUTORISE** la cession de cette emprise de 10 m<sup>2</sup> à M. et Mme BALUSSOU au prix d'estimation de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales de 150 €,

**PRECISE** que les frais de géomètre, de notaire, ainsi que les frais d'enregistrement de l'acte auprès de la conservation des hypothèques afférents à cette cession seront à la charge exclusive des acquéreurs,

**DESIGNE** l'office notarial de Me PETIT-THIRIET-FAGET, situé 1 rue des Acacias à Combs-la-Ville, pour s'occuper de la vente et rédiger les actes correspondants,

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 15 avril 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 35

Contre : -

Abstentions : -